

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
2 février 2022

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

**AMENDEMENT**

N° AC125

présenté par  
M. Cédric Roussel, rapporteur

-----

**ARTICLE 9 A**

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« l'association Paris 2024 Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques »,

les mots :

« le comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.